

# COMMUNIQUE DE PRESSE



LEADER DE L'ASSURANCE MOTO ET SCOOTER, AMV, RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SECURITE DE TOUS LES CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISES.

2018 FUT L'OCCASION LORS DU SALON DE LA MOTO ET DE L'AUTO DE PARIS DE MENER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PORT DES EQUIPEMENTS DE SECURITE, ET PLUS PARTICULIEREMENT DE LA DORSALE.

2019, AMV A INAUGURE AU SALON DE LYON, LES 14-17 MARS, UN TOUT NOUVEAU PROGRAMME DE PREVENTION.

La prévention est l'affaire de tous, des motards les plus aguerris aux détenteurs du permis B (automobile) pouvant conduire un 125 cm3 ou un tricycle à moteur après une formation de 7h.

Pour améliorer la sécurité sur la route, AMV offrira sur plusieurs événements majeurs en 2019, à commencer par le Salon du 2-roues de Lyon, des séances de prévention et de mise en sécurité sur le simulateur « Motorsport Simulation » et délivrera un bilan complet de pilotage aux conducteurs de deux-roues intéressés. Le

« Motorsport Simulation » est le fruit d'une recherche poussée.

Doté d'une expertise technique unique, il est équipé d'un système étonnamment réaliste permettant de ressentir les accélérations, freinages et inclinaisons.

Avec cette campagne, AMV désire sensibiliser les usagers au respect des règles de sécurité, au bon comportement à adopter sur la route, à la nécessité du port d'équipements de sécurité de qualité, à la vérification des organes de sécurité de son véhicule mais aussi aux techniques de pilotage.

Pour AMV, cette démarche s'inscrit dans la droite lignée de son engagement historique en faveur de tous les types de deux-roues et de ceux qui les pratiquent, sur tous les terrains.

**ROULEZ-VOUS  
EN TOUTE SÉCURITÉ?**

**POSTURE  
APPUIS  
REGARD**

→ Venez évaluer votre niveau sur le simulateur AMV avec un instructeur qualifié.



AMV - Siège Social : 2 Rue Miguel de Cervantes - 33700 Mérignac - SAS au capital de 260 200 €  
RCS BORDEAUX 8 200 540 1011 - ORIAS N° 07 000 012 (www.amv.fr)

**Franck Allard, président fondateur d'AMV explique sa vision :**

*"Rouler à deux-roues, c'est faire le choix d'une certaine forme de liberté. Mais c'est aussi s'exposer à un risque de choc corporel dont les conséquences peuvent être extrêmement lourdes. Je ne crois pas que la liberté doive être à ce prix. Depuis plus de 40 ans, chez AMV, nous nous engageons pour que la moto puisse se pratiquer sur tous les terrains et dans de bonnes conditions. Par habitude, certaines règles de bonne conduite ont tendance à se perdre. Je crois qu'il est de notre responsabilité de rappeler régulièrement la nécessité d'avoir un comportement de conduite et des réflexes qui limitent la prise de risque ».*

## **AMV s'engage et innove en matière de prévention deux roues**

---

Le dernier bilan annuel de la **Sécurité Routière (2017)** indique une remontée de l'**accidentalité routière chez les motocyclistes, avec une hausse de 9% des décès par rapport à 2016**. Lors d'un accident, les pilotes sont sujets à des lésions bien spécifiques liées à la configuration de leur véhicule sans carrosserie ni ceinture de sécurité où le corps absorbe 100% du choc.

Partant de ce constat, AMV a choisi d'offrir aux usagers de deux-roues motorisés **des séances de prévention et de mise en sécurité sur le simulateur « Motorsport Simulation »**, à l'occasion de **certains événements majeurs**. Créé par Alex Crivillé, champion du monde de vitesse en 500cc en 1999, le « Motorsport Simulation » est le **simulateur officiel des pilotes de Moto GP**. Valentino Rossi, Jorge Lorenzo, Marc Marquez, entre autres, ont parfait leur entraînement sur cette machine.

Sur le salon du 2-roues de Lyon, inaugurant ce programme de prévention, les visiteurs du stand AMV pourront bénéficier **d'une séance d'évaluation de leur conduite avec un instructeur qualifié, professionnel de moto GP**, sur le simulateur « Motorsport Simulation ».

Ensemble, ils aborderont le respect des règles de sécurité, le bon comportement sur la route, l'équipement adapté à sa pratique de la moto ou du scooter et le contrôle des organes de sécurité élémentaires liés aux véhicules lui-même ; puis, ils évalueront leur pilotage sous le spectre de la prévention.

La séance permettra aux participants **d'améliorer certains points clés, pour un pilotage en**

toute sécurité :

- La posture et le maintien
- Les appuis
- Le transfert de masse
- La gestion de la respiration
- Les apnées de virage.

## Déroulement de l'essai sur « Motorsport Simulation »

---

Chaque participant se verra remettre, en début de séance, une fiche à remplir afin de permettre à l'instructeur de mieux connaître sa pratique, son niveau de conduite et ses attentes. Fort de ces enseignements, l'instructeur AMV rappellera différents points de sécurité personnalisés, avant la prise en main du simulateur par le participant.



La séance, d'une durée de 15 minutes, se déroulera selon les points suivants :

- **Test de 2 minutes** : prise en main du simulateur tout en limitant l'inclinaison de la machine à 38 degrés maximum

- **Pause d'1 minute** pour évaluer les premiers ressentis
- **Test de 5 minutes** : travail sur la posture, les appuis, les transferts de masse et test de réactivité
- **Pause de 5 minutes** : débriefing et explication sur le bon comportement de conduite et de posture
- **Test de 3 minutes et dernier essai** : vérification des acquis du conducteur et test sur la gestion de la respiration, les apnées de virages et le regard.

A l'issue de la séance d'essai, l'instructeur remettra au participant un **bilan personnalisé précisant son niveau de sécurité et les axes d'amélioration** pour son comportement routier au quotidien. Pour encourager la pratique responsable de la moto et du scooter, AMV offrira, en complément, à chaque participant au programme de prévention une dorsale de niveau 2, de la marque ALLSHOT (dans la limite des stocks disponibles).

Même si les motards sont de plus en plus nombreux à porter des blousons munis de coques de protection, trop rares sont ceux qui portent des protections dorsales, qui protègent pourtant considérablement en cas de chute. La protection dorsale fait partie depuis 1991 de l'équipement homologué FFM, obligatoire pour pouvoir rouler sur circuit, mais elle n'est pas encore entrée dans les mœurs pour la pratique quotidienne du deux-roues. C'est pourtant l'unique protection contre les lésions de la colonne vertébrale. La coque dorsale de niveau 2, protège des cervicales au coccyx en longueur et jusqu'aux omoplates en largeur.



*Cette coque dorsale de Niveau 2, sous forme de gilet, absorbe les chocs et se porte sous une veste ou un blouson. Elle ne durcit pas au froid, couvre les vertèbres lombaires et dispose d'une mémoire de forme.*



Position parfaite d'équilibre :

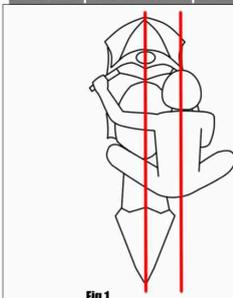
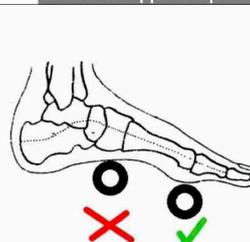


Fig.1

Position d'appui du pied :

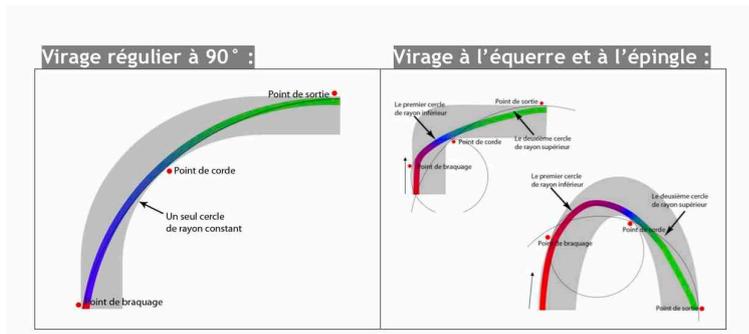


**ANALYSE LES  
COMPORTEMENTS**

**LE  
SIMULATEUR  
DE**

# CONDUITE

---



## RAPPEL - Les principale mesures pour la sécurité des usagers de deux-roues motorisés

---

hors agglomération)

Port du casque obligatoire pour les 125cc hors agglomération uniquement

1976 : Port du casque obligatoire pour les 125cc en agglomération également

Obligation de rouler avec les feux de croisements pour les + 125cc

1980 : Port du casque obligatoire pour les cyclomoteurs

1996 : Instauration du BSR (Brevet de Sécurité Routière) pour les jeunes de plus de 14 ans pour la conduite d'un cyclomoteur

2007 : Obligation de rouler avec les feux de croisement pour les 125cc et cyclomoteurs

2013 : Le port de vêtements "moto" (blouson, pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes) sont obligatoires lors du passage du permis A

2016 : Permis A2 : la puissance est limitée à 35Kw pendant 2 ans avant d'accéder au permis A1

Détention d'un gilet de haute visibilité en cas d'arrêt d'urgence

Port de gants obligatoire pour le conducteur et le passager

### A propos d'AMV

AMV est créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto. En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation

*intégrant de multiples critères. Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-roues et propose également une gamme complète de contrats d'assurance : auto et moto de collection, auto, 4X4, camping-car, scooter des mers et multirisques habitation. L'acquisition en 2011 de Légende Assurance a permis à AMV de développer une offre spécifique, parfaitement adaptée aux usages des collectionneurs de motos et autos anciennes. Les équipes du service dédié à AMV Légende prennent un soin tout particulier à répondre aux besoins de cette clientèle exigeante. AMV est également présent en Espagne depuis 2003 et en Argentine depuis 2013. AMV est une filiale du groupe Filhet-Allard : 6ème courtier d'assurance en France avec plus de 1.200 collaborateurs. CA de 190M€, en croissance de près de 50% en 5 ans.*

## **Pour suivre l'actualité d'AMV**

---

Blog AMV : <https://www.amv.fr/blog/>

Facebook AMV : <https://www.facebook.com/AMVAssurance>

Instagram : @amvassurance

Youtube AMV : <https://www.youtube.com/user/AMVassurance>